



**Suite à la propagation rapide du variant Omicron et au taux élevé d'absentéisme (quarantaine ou isolement) au sein du personnel, les maisons de repos et les maisons de repos et de soins bruxelloises ont besoin d'aide. Dans ce contexte, Iriscare relance un appel à volontaires pour assurer la continuité et la qualité des services aux résidents.**

Les volontaires seront appelés en fonction de leur profil (professionnels de la santé ou non) et des besoins des maisons de repos bruxelloises.

### **Comment concrétiser votre inscription comme volontaire ?**

Tout citoyen ayant la volonté de s'inscrire dans cette démarche citoyenne de solidarité peut s'inscrire [via le formulaire en ligne sur le site d'Iriscare](#). Quels que soient votre diplôme et votre parcours professionnel, vous pourrez apporter une aide précieuse au sein de ces institutions. Que ce soit pour des soins médicaux, la logistique ou une simple présence. Toutes les compétences et toutes les disponibilités, même très limitées, seront les bienvenues.

Chaque volontaire qui sera amené à intervenir concrètement sera couvert par une assurance et se verra proposer par la maison de repos au sein de laquelle il travaillera le matériel de protection ad hoc.

Iriscare remercie d'ores et déjà chaque volontaire pour son engagement et sa disponibilité.

### **Travail volontaire**

Le volontariat est une activité exercée gratuitement et librement, au profit d'autrui, dans une organisation à but non lucratif (ASBL, fondation, service public...), hors du cadre familial et privé et en-dehors de son contrat de travail.

Vous trouverez toutes les informations concernant la réglementation en matière de bénévolat [sur le site web de la Plateforme francophone du Volontariat](#).